

Enquête publique distillerie

De: "Daniel Pignier" <daniel.pignier@gmail.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: Monsieur le Commissaire enquêteur.pdf (173,9 ko);

23/01/2019 09:19

Veuillez trouver ci-joint mon courrier
Salutations

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite dans le chemin du Moulin situé à proximité de la distillerie .

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à la réalisation du projet à cause des nuisances olfactives et sonores , des risques de pollution air, eau/sols et de toxicité qui en découleront.

De plus nous devons lutter pour préserver notre environnement ,donc notre santé.

Pour toutes ces raisons, je considère que le projet de réutilisation de la distillerie de Saint Maximin ne doit pas se réaliser.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Madame PIGNIER Félicia

ensuite publique

De: "audrey mora" <audreymoraca@hotmail.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: distillerie.pdf (26,2 ko);

23/01/2019 10:46

Bonjour monsieur,
veuillez trouver ci joint mon courrier concernant l'enquête publique ouverte sur la distillerie.

Cordialement

Mme Mora

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite dans la rue chemin des terriers, située à proximité de la distillerie, avec un bébé de 7 mois et mon conjoint.

Je tiens à vous faire part de mon indignation quand à la création de cette distillerie.

Celle ci polluera notre air, la nappe phréatique notre eau, nos plantations et par conséquent engendrera des problèmes de santé. Notre fille est au début de sa vie, nous sommes venus vivre ici pour lui offrir un environnement sain et non pollué, nous serions triste de devoir quitter ce joli village si cette distillerie devait voir le jour. Sans compter que notre maison situé à quelques mètres de la distillerie perdrait probablement de sa valeur à causes des naissances olfactives.

Pour toutes ces raisons, je considère que je suis contre cette construction.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération .

Mme Mora

enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume

De: marjoriebertaut@gmail.com

23/01/2019 12:59

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à proximité de la distillerie, avec mon époux et mes 2 jeunes enfants.

Je tiens à vous faire part de mes doutes quant à l'impact de la réalisation du projet sur notre santé et notre environnement.

Nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à St Maximin la Ste Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

Voici les différents éléments d'opposition :

- Nuisances sanitaires

Utilisation de produits chimiques notables ou inflammables

Utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction)

- Nuisances olfactives : odeurs et fumées permanentes

- Nuisances sonores : 10 à 20 camions par jour (nuit comprise), exploitation de l'usine 7j/7 24h/24

- Nuisances parasitaires : développement de grandes quantités de mouches, développement de souches résistantes aux produits chimiques

- Nuisances visuelles et paysagères : augmentation de la visibilité de l'usine actuelle; présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes

- Nuisances environnementales :

Rejet de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24 qui va à l'encontre des accords sur le climat.

Rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens

Risque de pollution des nappes phréatiques

Dégradation d'un site Natura 2000 protégé par l'Europe

Destruction d'espèces protégées

Création de 225 tonnes de boues par an à 16% de siccité

Risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de flocculant

- Nuisances en terme d'image.

Dépréciation de l'immobilier jusqu'à 30%, dégradation de l'attractivité de St Maximin, impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières

Il y a de nombreuses habitations à moins de 35 m, des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents

Pour toutes ces raisons, je considère que la réalisation du projet est nuisible pour notre santé et notre environnement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Marjorie Bertaut.

Envoyé depuis mon mobile Huawei

projet usine de traitement des effluents vinicoles à Saint Maximin

De: "Bories Catherine" <catherine.bories@orange.fr>

23/01/2019 13:22

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris au sujet de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint Maximin, ville que j'habite depuis 20 ans.

Je vous informe que je suis contre ce projet. Les nuisances sonores avec l'exploitation sur place, les camions qui devraient circuler sans arrêt, les nuisances écologiques sur l'environnement (faune et flore) les nuisances sanitaires me font prendre une position de refus de cette exploitation.

Je vous remercie de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Catherine BORIES

Doléances pour registre enquête publique sur le projet de distillerie

De: c.raoul@worldonline.fr

23/01/2019 13:43

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur François Boussard, Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite seule dans une maison située à proximité de la distillerie, car à environ moins de 2 kilomètres à vol d'oiseau.

Je tiens à vous faire part de de mon opposition au projet susvisé, en raison notamment des risques encourus pour ma santé, des nuisances que ce projet générerait pour l'environnement et de la dépréciation que subirait mon bien immobilier si ce projet voit le jour.

Je demande purement et simplement l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à St Maximin la Ste Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

Voici les différents éléments d'opposition :

- Nuisances sanitaires : Utilisation de produits chimiques notables ou inflammables et utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction)
- Nuisances olfactives : odeurs et fumées permanentes
- Nuisances sonores : 10 à 20 camions par jour (nuit comprise), exploitation de l'usine 7j/7 24h/24
- Nuisances parasitaires : développement de grandes quantités de mouches, développement de souches résistantes aux produits chimiques
- Nuisances visuelles et paysagères : augmentation de la visibilité de l'usine actuelle; présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes
- Nuisances environnementales :
 - . Rejet de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24 qui va à l'encontre des accords sur le climat.
 - . Rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens
 - . Risque de pollution des nappes phréatiques
 - . Dégradation d'un site Natura 2000 protégé par l'Europe
 - . Destruction d'espèces protégées
 - . Création de 225 tonnes de boues par an à 16% de siccité
 - . Risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de floculant
- Nuisances en terme d'image : Dépréciation de l'immobilier jusqu'à 30%, dégradation de l'attractivité de St Maximin, impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières
Il y a de nombreuses habitations à moins de 35 m, des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents

Pour toutes ces raisons, je considère que le choix de ce site n'est pas approprié et qu'il convient de l'installer ailleurs en pleine nature (là où il ne créerait pas autant de nuisances) qu'en zone habitée.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en ma respectueuse considération.

Christine RAOUL
1957 ancien chemin de Pourrières

8347 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
06.13.75.24.32

Enquete publique st maximin

De: "sylvie lotta" <sylviecarol83@hotmail.fr>

23/01/2019 15:25

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour monsieur par la presente, je vous indique mon désaccord au projet d' ouverture d une usine de retraitement des déchets des effluents viticoles

Capriola Sylvie, chemin des terriers - st maximin la ste baume

A l'attention de M. François Boussard, Commissaire enquêteur.

De: "tiphaine laurent" <guiness1789@icloud.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

23/01/2019 16:09

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à proximité de la distillerie, avec mon mari et mon fils de 19 mois.

Je tiens à vous faire part de mes doutes concernant le projet de mise en activité de l'ancienne distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

En effet devant plusieurs facteurs, qu'ils soient économiques, écologiques et sanitaires ma famille et moi sommes contre ce projet.

Nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

- Nuisances sanitaires avec utilisation de produits chimiques notables ou inflammables. Mais aussi l'utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction).
- Nuisances olfactives en vue des odeurs et des fumées permanentes.
- Nuisances sonores avec ses 10 à 20 camions par jour (nuit comprise), puisque le projet prévoit une exploitation de l'usine 7j/7 24h/24.
- Nuisances parasitaires avec un développement accru de mouches, ainsi qu'un développement de souches résistantes aux produits chimiques.
- Nuisances visuelles et paysagères avec un projet d'augmentation de la visibilité de l'usine actuelle, et la présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes.
- Nuisances environnementales avec un rejet de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24 qui va à l'encontre des accords sur le climat. Ainsi que des rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens.
Un risque accru de pollution des nappes phréatiques et la dégradation d'un site Natura 2000 protégé par l'Europe. Mais ce n'est pas tout la destruction d'espèces protégées rentre en ligne de compte.
En effet l'estimation de la création de 225 tonnes de boues par an donnant lieu à 16% de siccité.
Sans oublier le risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de flocculant.
- Nuisances en terme d'image.
L'estimation de la dépréciation de l'immobilier jusqu'à 30%, entraînant de plus la dégradation de l'attractivité de St Maximin, que cela soit en terme touristique ou économique (impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume).

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières
En effets de nombreuses habitations se trouvent à moins de 35 m du projet. Ainsi que des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents.

Pour toutes ces raisons, je considère que ce projet soit abandonné.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Madame et Monsieur Peretti

Distillerie saint maximin

De: "laury babel" <laurybfr@yahoo.fr>

23/01/2019 16:10

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à proximité de la distillerie, avec mes trois enfants dont des jumeaux qui sont autistes. Sans rentrer dans les détails des raisons de leur autisme, je souhaite vous communiquer mon opposition contre ce projet.

En effet, je souhaite demander aux responsables de ce projet de prouver qu'il n'y aura pas de nuisances sanitaires tels que l'utilisation de produits chimiques (Cancérogène, Mutagène, toxique).

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières

Il y a de nombreuses habitations à moins de 35 m, des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents.

J'estime donc, que pour nous les habitants, c'est le minimum à faire lorsqu'un tel projet est prévu avec les conséquences dont tout le monde se doute.

Aussi, si ce projet est maintenu et validé, nous sommes un collectif qui n'hésiterons pas à porter plainte contre celui-ci pour les raisons que j'évoque et bien d'autres, tant qu'il n'y aura pas de preuves qu'il n'y aura aucune pollution et nuisance .

Si cela n'est pas possible, nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à St Maximin la Ste Baume sur le site de la distillerie.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

enquête publique distillerie St Maximin la ste Baume.

De: j.lachaire@aliceadsl.fr

23/01/2019 16:44

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

*Madame Lachaire Joëlle
1587 chemin des terriers
83470 St Maximin*

A l'attention de Monsieur François Boussard, commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Je vis depuis 30 ans passés à proximité de la distillerie, avec mon mari et reçoit régulièrement mes petits enfants. Je tiens à vous faire part de mon total désaccord concernant ce projet.

Il y a 30 ans déjà, des fumées nauséabondes ainsi que des mouches envahissaient régulièrement notre quartier et nous obligeaient à garder nos fenêtres et portes constamment fermées jusque l'arrêt soi-disant définitif de l'activité.

Aujourd'hui, alors que nous avons vécu avec nos enfants toutes ces années, en bonne santé et que nous avons entretenu notre maison, nous entendons bien que cela reste ainsi jusque nos derniers jours. Nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à St Maximin la Ste Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

Voici les différents éléments d'opposition :

- Nuisances sanitaires

Utilisation de produits chimiques notables ou inflammables

Utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction)

- Nuisances olfactives : odeurs et fumées permanentes

- Nuisances sonores : 10 à 20 camions par jour (nuit comprise), exploitation de l'usine 7j/7 24h/24

- Nuisances parasitaires : développement de grandes quantités de mouches, développement de souches résistantes aux produits chimiques

- Nuisances visuelles et paysagères : augmentation de la visibilité de l'usine actuelle; présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes

- Nuisances environnementales :

Rejet de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24 qui va à l'encontre des accords sur le climat.

Rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens

Risque de pollution des nappes phréatiques

Dégradation d'un site Natura 2000 protégé par l'Europe

Destruction d'espèces protégées

Création de 225 tonnes de boues par an a 16% de siccité

Risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de floculant

- Nuisances en terme d'image.

Dépréciation de l'immobilier jusqu'à 30% (ce qui pour nous est très important), dégradation de l'attractivité de St Maximin, impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières

Il y a de nombreuses habitations à moins de 35 m, des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m

et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents

Pour toutes ces raisons, je considère que ce désaccord est largement justifié !

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Joëlle Lachaire



Animations GRATUITES pour vos emails [Cliquez ici !](#)

De: "nathalie vallauri" <vallauri.nat@gmail.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

23/01/2019 18:09

Je suis contre le projet de la distillerie à saint Maximin à cause des nuisances que ça va créer.

Nathalie Kramer

Dossier AZUR BIO TRAITEMENT

De: "aurore roczey" <loaure@msn.com>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net
Pièces jointes: lettre commissaire.pdf (231,3 ko);

23/01/2019 19:07

Bonjour Mr Le Commissaire Enquêteur

Je vous joint ma lettre concernant une réclamation sur AZU BIO TRAITEMENT.

Cordialement

Aurore Roczey

Roczey Aurore

Clos de la régalette

83470 St Maximin la Ste Baume

Le 21/01/2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je souhaite soulever plusieurs points concernant le projet AZU BIO TRAITEMENT.

- Quels seront les impacts sur l'environnement aussi bien pour l'air, nos terres et l'eau vu que ce sera déversé dans l'Argens ? ainsi que le bruit continu de l'usine et les va et vient des camions toute la journée car écologiquement des camions au gazoil en passage régulier sans oublier le propane rejeté par azur bio traitement n'est pas bon pour notre planète, d'autant plus que nous nous sommes installés ici pour fuir la pollution.
- Quelles seront les retombés d'ici plusieurs années sur l'état de santé de nos enfants et nous, les maladies que nous risquons de subir ? Quelle recule avez-vous vu que c'est un essai ?
- Comment peut-t-on envisager d'ouvrir une telle structure alors que la population c'était battu pour la fermeture de ce site suite aux odeurs, aux nuisances et aux mouches et l'environnement.
- Comment un projet comme celui est possible alors que des habitations, des écoles sont à quelques mètres de celle-ci ?
- Comment la mairie a pu faire des autorisations de permis de construire sur le Clos de la Régalette (en moyenne entre 30 à 300 mètres du site) alors qu'un tel projet était déjà à leur connaissance ainsi que l'urbanisme et que les futurs propriétaires avaient bien demandé si la distillerie allait être remise en route et que l'on nous a certifié que non ?
- L'ouverture de Azur Bio Traitement apporterait 2 emplois mais combien vont perdre le leur il y a 25 assistantes maternelle dans les 2 km alentour les parents ne déposeront plus leurs enfants dans ce secteur. Imaginez les pertes d'emplois que ça va impacter.

Comprenez mon inquiétude en vue de ce projet car nous avons projeté notre avenir familial dans cette belle ville, dans notre résidence et tout semble s'écrouler je me sens trahi, j'ai peur pour notre santé. L'investissement que nous sommes en train de faire dans notre maison qui est conséquent. Si ce projet se met en place nous allons perdre beaucoup d'argent car personne ne voudra vivre ici. Imaginez le nombre de familles qui se retrouvent dans la même situation (minimum 17) c'est une catastrophe.

J'espère que mon courrier sollicitera votre intérêt Mr le Commissaire Enquêteur

Aurore Roczey

[Spam] questions supplémentaires

De: elfeln@club-internet.fr

23/01/2019 20:05

À: abt-saint-maximin-epvar <abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net>

Bonjour monsieur

Je vous ai envoyé un mail début janvier et un autre le 15 janvier. Comme je n'ai pas de réponses à ce dernier, je me permets de vous le renvoyer, avec une question supplémentaire.

Cordialement

Hélène NICOLAS

Bonjour monsieur

Je vous ai déjà envoyé un mail et je vous ai rencontré hier. Je ne me souviens pas de quelques unes de vos réponses; je me permets donc de vous poser les questions suivantes :

- Si j'ai bien compris, les camions de 38 T circuleront pendant 7 mois, 5 jours sur 7 en journée, et 7 jours/7, 24h/24 en octobre et novembre. J'ai oublié de demander si le centre fonctionnera encore les 5 mois restants, et pour faire quoi ...
- Ces camions apporteront combien de tonnes ou de m3 d'effluents par jour, hors les 2 mois de vendanges ? Et jusqu'à combien par jour en période de vendanges (octobre et novembre) ?
- Il y aura bien la création d'un seul nouveau bâtiment, pour une chaudière, d'une surface de 300 m2 ?
- Les effluents, ce sont bien les eaux de rinçage des restes de vigne ?
- Comment se fait-il que le dossier ne tient pas compte des dernières données et photos sur la population ? L'école, les lotissements habités et celui en construction à quelques mètres de la distillerie n'y figurent pas. Mr Le Préfet en sera-t-il informé ?

Vous pourrez voir la pétition en ligne créée le 10 janvier à cette adresse : <https://petition.stmaximin.fr>
5800 signatures à ce jour environ

Un site regroupant toutes les informations du collectif a été créé : www.stmaximin.fr

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Bien cordialement

Hélène NICOLAS

[Spam]

De: "rossano gilles" <g74r@hotmail.fr>
À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

23/01/2019 20:06

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à proximité de la distillerie, avec [décrivez rapidement la composition de votre famille, par exemple : « mes parents âgés » ou « ma femme et 3 jeunes enfants »].

Je tiens à vous faire part de [décrivez rapidement votre opinion concernant le projet, par exemple « mes doutes quant à la réalisation du projet... »].

[Expliquez ensuite les raisons qui justifient votre opinion : raisons familiales, raisons de santé, raisons économiques, raisons écologiques etc. Ce passage peut être plus ou moins long selon ce que vous avez à dire]

Nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à St Maximin la Ste Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

Voici les différents éléments d'opposition :

- Nuisances sanitaires

Utilisation de produits chimiques notables ou inflammables

Utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction)

- Nuisances olfactives : odeurs et fumées permanentes

- Nuisances sonores : 10 à 20 camions par jour (nuit comprise), exploitation de l'usine 7j/7 24h/24

- Nuisances parasitaires : développement de grandes quantités de mouches, développement de souches résistantes aux produits chimiques

- Nuisances visuelles et paysagères : augmentation de la visibilité de l'usine actuelle; présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes

- Nuisances environnementales :

Rejet de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24 qui va à l'encontre des accords sur le climat.

Rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens

Risque de pollution des nappes phréatiques

Dégradation d'un site Natura 2000 protégé par l'Europe

Destruction d'espèces protégées

Création de 225 tonnes de boues par an a 16% de siccité

Risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de floculant

- Nuisances en terme d'image.

Dépréciation de l'immobilier jusqu'à 30%, dégradation de l'attractivité de St Maximin, impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume

Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières. Il y a de nombreuses habitations à moins de 35 m, des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents.

Pour toutes ces raisons, je considère que [répétez votre opinion].

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération [ou toute autre formule de politesse].

Encore quelques éléments ci-dessous:

L'ancienne distillerie si tu es va reprendre du service le constructeur avait certifié à la vente des terrains du nouveau lotissement qu'il n'y aurait pas de futur projet de réhabilitation de la distillerie. 20 familles sont prêtes à s'installer dans le nouveau lotissement dans les terrains ont été vendus par filouterie puisque le projet était connu de la mairie depuis 2016 un changement de pos aurait évité de se retrouver dans cette situation là. concernant la distillerie elle prévoit de traiter 200 tonnes de déchets issu des Caves de la région.

Outre des nuisances sonores et olfactive les riverains s'inquiète de l'impact des rejets de gaz et des produits toxiques sur la santé de la population et surtout des enfants.

Les produits qui seront rejeté par la station justement des produits CMR des produits cancérigène, mutagènes et reprotoxiques c'est-à-dire qui entraine des problèmes sur la reproduction.

Ce sont des produits très dangereux comment la Direction Régionale de l'Environnement peut émettre un avis favorable quand on est en connaissance de cause un avis que ne comprends pas l'ecologue

200 mètres cubes d'effluents seront largués chaque jour dans un cours d'eau ça c'est un problème sachant que le cours d'eau se deverse dans l'argence qui est un site natura2000 protégé au niveau européen le fait de dégager des méthanes et du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, va tout à fait à l'encontre des engagements prévus par le gouvernement de la France sur le réchauffement climatique deux gaz à effet de serre.

Télécharger [Outlook pour Android](#)

2 voix contre la distillerie

De: "Loïc Sergeant" <loic.sergeant@gmail.com>

23/01/2019 20:23

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour,

Je tenais à vous faire part que nous sommes contre la mise en route de la distillerie de St Maximin. Nous habitons entre Pourcieux et Saint Maximin, nous faisons nos courses a Saint Maximin, nos enfants iront à l'école de Saint Maximin.

Je refuse que ma famille subisse les odeurs et la pollution que générera cette distillerie. Je refuse de subir la pollution que générera le trafic des camions.

De plus, quelque soit la production prévu au départ, il y a fort à parier qu'elle pourrait augmenter. Augmentant alors les nuisances, et ce sera trop tard. Nous avons choisi de nous installer dans un coin campagnard, ce n'est pas pour y voir s'installer une industrie. Il serait plus logique de l'installer dans une zone déjà polluée comme l'étang de Berre, a côté d'une autoroute. Où pourquoi pas a côté de la maison du responsable de ce projet? Nous sommes en couple, vous pouvez donc, par ce mail, compter 2 voix contre ce projet, qui participeront physiquement et financièrement a faire que ce projet traîne, coûte plus chère et rencontre des problèmes dans sa construction et son exploitation, si il devait voir le jour.

Merci,

Cordialement,

Loïc Sergeant et Marina Rogier

Enquete publique st maximin

De: "sylvie lotta" <sylviecarol83@hotmail.fr>

23/01/2019 21:43

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour monsieur par la presente, je vous indique mon désaccord au projet d'ouverture d'une usine de traitement des déchets des effluents viticoles
Capriola Sylvie, chemin des terriers - st maximin la ste baume

Demande d'Annulation du projet

De: "sophie alves" <alvessophie@live.fr>

23/01/2019 22:06

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour monsieur l'enquêteur ,

Je me permets de vous écrire ,suite à l'enquête publique concernant de la distillerie-de-st-maximin , je suis outrée par ce projet , nous venons d'acheté un terrain Chemin de la Régalette , lieu paisible et surtout classé naturel ,nous avons une vue sur la sainte baume , mont Aurélien , basilique et sur les collines d'olières ,Seillons-Source-d'Argens imaginée la stupéfaction lors de l'annonce du futur projet nous avons fait ce choix d'acheter ici car on nous a vendu un terrain de 2338m2 donc il y aura une piscine et un jardin pleins de fleurs mon rêve , c'est pour nous et nos 2 enfants on construit une maison ou il y fera bon d'y vivre ..., nous venons de Bourgogne , bien évidemment nous étions attiré par le climat méditerranéen , suite à de nombreux déménagement nous avons posé nos valises dans la Provence verte lieu magnifique , plein de verdure c'est pour tout ça qu'on vous demande de ne pas faire un rapport positif car vous aussi vous avez sûrement une famille et que vous aussi vous n'aimerez pas avoir cette épée Damoclès sur la tête

d'ailleurs je ne comprends pas non plus que ce projet soit sur le tapis sachant que depuis peu nous sommes classés « parc naturel sainte baume » !!! Comment les politiciens, maires, sénateurs,députés, préfet , écologiste ont pu validé ce projet CEST INCROYABLE !

Je vous supplie pour ma famille et pour tout ceux qui vivent et qui vont venir habiter dans ce quartier , de soumettre ce projet dans un lieu plus approprié que celui de saint Maximin la sainte baume ...

On compte sur vous !

En vous remerciant par avance

Cordialement

Mme alves

Demande d'annulation du projet de la distillerie

De: "stephanie fra" <stephanie1313@hotmail.fr>

23/01/2019 22:52

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Pour M. François Boussard.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

J'habite à proximité de la distillerie, avec mon conjoint et mes deux enfants de 4 et 5 ans.

Je tiens à vous faire part de mes doutes concernant le projet de mise en activité de l'ancienne distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

En effet devant plusieurs facteurs, qu'ils soient économiques, écologiques et sanitaires ma famille et moi sommes contre ce projet.

Nous demandons l'abandon du projet de construction d'une usine de traitement des effluents vinicoles à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume sur le site de la distillerie pour les raisons suivantes :

- Nuisances sanitaires avec utilisation de produits chimiques notables ou inflammables. Mais aussi l'utilisation de produits CMR (Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction).
 - Nuisances olfactives en vue des odeurs et des fumées permanentes.
 - Nuisances sonores avec ses 10 à 20 camions par jour (nuit comprise), puisque le projet prévoit une exploitation de l'usine 7j/7 24h/24.
 - Nuisances parasitaires avec un développement accru de mouches, ainsi qu'un développement de souches résistantes aux produits chimiques.
 - Nuisances visuelles et paysagères avec un projet d'augmentation de la visibilité de l'usine actuelle, et la présence d'une torche et d'un dégagement de fumées permanentes.
 - Nuisances environnementales avec un rejet de gaz à effet de serre 7j/7 24h/24 qui va à l'encontre des accords sur le climat. Ainsi que des rejets d'effluents dans le ruisseau des fontaines, affluent du fleuve Argens.
Un risque accru de pollution des nappes phréatiques et la dégradation d'un site Natura 2000 protégé par l'Europe. Mais ce n'est pas tout la destruction d'espèces protégées rentre en ligne de compte.
En effet l'estimation de la création de 225 tonnes de boues par an donnant lieu à 16% de siccité.
Sans oublier le risque de déversement d'effluent, de soude, de boue et de floculant.
 - Nuisances en terme d'image.
L'estimation de la dépréciation de l'immobilier jusqu'à 30%, entraînant de plus la dégradation de l'attractivité de St Maximin, que cela soit en terme touristique ou économique (impact sur l'image de la Basilique, impact sur l'image du PNR de la Sainte Baume).
- Ces nuisances vont toucher des milliers de personnes dans les villes de St Maximin la Ste Baume, Seillons et Ollières
En effets de nombreuses habitations se trouvent à moins de 35 m du projet. Ainsi que des écoles à 300 m, une aire de jeu à 700 m et de nombreux quartiers touchés avec les différents vents.

Pour toutes ces raisons, je considère que ce projet doit être abandonné.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Franceschi Stéphanie.